



Pomme de terre

Normandie

BSV n°06 du 11/06/2026



Animatrice référente

Laura EPINEAU
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 50
06 77 59 25 02
laura.epineau@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Valérie PATOUX
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 31 53 55 09
valerie.patoux@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

METEO : Les conditions météorologiques sont toujours instables avec des températures fraîches et une humidité matinale. Cela devrait se réchauffer en fin de semaine.

STADES : La croissance est active. Des parcelles fleurissent et la tubérisation est en route.

MALADIES /RAVAGEURS : Le rhizoctone est présent en parcelle (3 parcelles) et les larves de doryphores commencent à être observées.

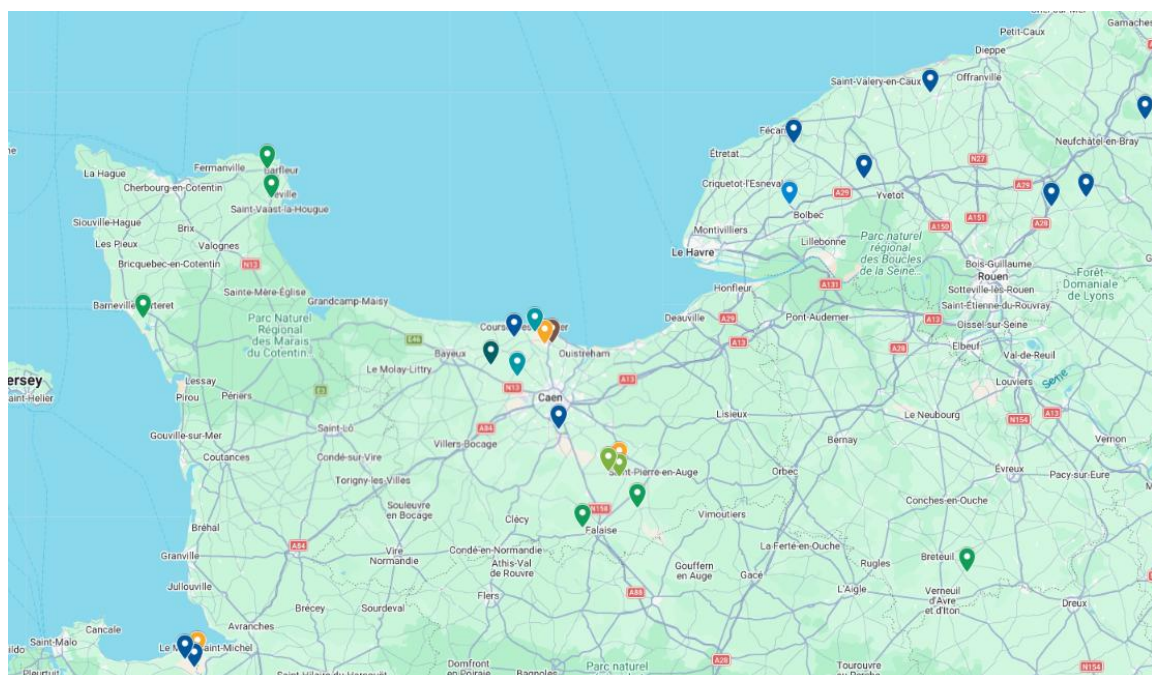
AUXILIAIRES : Les auxiliaires sont présents en parcelle, notamment les coccinelles.

ADVENTICES : Quelques adventices observées en parcelle.

Le réseau est globalement mis en place, la carte ci-dessous est représentative de l'ensemble des parcelles (26) du réseau BSV pomme de terre – Normandie.

RESEAU :

A ce jour sont enregistrées **2 parcelles** en début de développement foliaire, **11 parcelles** au stade « 10% des plantes adjacentes se touchent » au stade « Fermeture du rang », **2 parcelles** en début de tubérisation, **7 parcelles** de 30% de tubérisation à 70% de tubérisation, **3 parcelles** en début d'inflorescence voire floraison et **1 parcelle** en récolte.





Tubérisation en cours (Ferme de l'Odon et FREDON NO)



Pleine croissance végétative

Maladie

* MILDIOU

Risque mildiou



Observation :

Comme la semaine dernière, l'ensemble des parcelles observées cette semaine est sain. Pas de dégât observé dans les parcelles du réseau. Seules de vieilles taches de mildiou sec dans une parcelle de la Manche. Cependant, il est signalé, dans des parcelles hors du réseau, la présence de mildiou dans la Manche.

Éléments de biologie :

Le mildiou de la pomme de terre est provoqué par *Phytophthora infestans*. Les conditions favorables à son développement sont : une température comprise entre 3 et 26°C, une hygrométrie supérieure à 87% et une végétation dense. Pendant l'hiver, il se conserve sous forme de mycélium dans les tubercules laissés au champ, les tas de déchets ou les repousses. Ainsi, au printemps, les spores d'hiver constituent des réserves de spores et peuvent infecter les nouvelles cultures grâce à leur dissémination par le vent ou par la pluie.

Analyse du risque mildiou réalisée avec l'Outil d'Aide à la Décision VISIOFARM® (anciennement MILEOS®), mis à disposition par ARVALIS Institut du végétal.

Interprétation du tableau de risque Mildiou :

Le niveau de risque Mildiou : tient compte de la réserve de spores et du potentiel de sporulation. La réserve de spores correspond à la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminantes si les conditions climatiques sont favorables. Le potentiel de sporulation est la quantité de spores prêtes à sporuler, il alimente la réserve de spores. Ainsi l'importance du potentiel de sporulation et donc de la réserve de spores caractérise le niveau

de risque qui peut être :

Faible Moyen Elevé Très élevé

Le seuil indicatif de risque atteint : indique en fonction de la sensibilité variétale si le seuil indicatif du risque est atteint (OUI) ou pas (NON). Pour qu'il soit atteint, il faut entre autres qu'il y ait une réserve de spores potentielle (prête à contaminer) et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination puis à l'expression de la maladie.

Les conditions favorables à la sporulation sont, pour une hygrométrie à 87%, d'une durée de :

- ◊ 8 heures à une température de 21°C
- ◊ 10 heures à une température de 14°C
- ◊ 13 heures à une température de 10°C



Les risques donnés dans le tableau ci-après sont valables pour ce **jeudi 11 juin** et pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

Situation au 11 juin 2026

	Stations météorologiques (Données Weather Measures)	Dates de dépassement du seuil indicatif de risque durant les 7 derniers jours	Niveau de risque Mildiou	Seuil indicatif de risque atteint du 11 au 13 juin			Pluviométrie (mm) depuis le 4 juin
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Seine-Maritime	ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	/	Elevé	OUI	NON	NON	8,9
	ANCRETIEVILLE-SAINT-VICTOR	/	Elevé	OUI	NON	NON	13,6
	BARENTIN	/	Moyen	OUI	NON	NON	17,6
	BOLBEC	/	Moyen	OUI	NON	NON	15,1
	LUNERAY	/	Moyen	OUI	NON	NON	12
	NORMANVILLE	/	Moyen	OUI	NON	NON	10,6
	HAUDRICOURT	/	Moyen	OUI	NON	NON	16,3
Orne	SEES	/	Faible	NON	NON	NON	5,7
Manche	BEAUVOIR	/	Moyen	OUI	NON	NON	13,3
	SAINTE-GENEVIEVE	Le 6 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	13,3
Eure	BOUQUETOT	/	Elevé	OUI	NON	NON	21,4
	CHAMBORD	/	Moyen	OUI	NON	NON	10
	EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	/	Moyen	OUI	NON	NON	8,7
	SURTAUVILLE	/	Faible	NON	NON	NON	7,3
Calvados	DOUVRES-LA-DELIVRANDE	/	Faible	NON	NON	NON	12
	ROTS	/	Moyen	OUI	NON	NON	15,2
	SAINT-SYLVAIN	/	Moyen	OUI	NON	NON	4,5
	VENDEUVRE	/	Moyen	OUI	NON	NON	8
	MORTEAUX-COULIBOEUF	/	Faible	NON	NON	NON	5,6

*Niveau de risque = Potentiel de sporulation

Le potentiel de sporulation est en majorité moyen. Il est faible du côté de Sées, Surtainville, Douvres-la-Delivrande et Morteaux-Coulibœuf. Il est élevé du côté d'Allouville-Bellefosse, Ancretieville-Saint-Victor et Bouquetot et très élevé du côté de Sainte-Geneviève. Une contamination a été enregistrée le 6 juin sur le secteur de Sainte-Geneviève.

Le seuil indicatif de risque est atteint sur variété sensible pour l'ensemble des secteurs hormis Sées, Surtainville, Douvres-la-Délivrande et Morteaux-Coulibœuf. Le seuil indicatif de risque est atteint sur variété intermédiaire et résistante sur le secteur de Sainte-Geneviève.

Evolution du risque :

Soyez vigilants et observez attentivement vos parcelles. Les conditions météorologiques avec l'humidité matinale sont favorables au développement du mildiou. Les réserves de spores se remplissent, le risque est plus élevé que la semaine dernière. Restez également vigilants aux repousses et à la gestion des tas de déchets ([BSV Pomme de terre n°01 du 19/03/2026](#)) qui sont des réservoirs pour l'inoculum primaire.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Utilisez des plants sains

Détruire ou bâcher les tas de déchets et les repousses de pomme de terre. Voir [BSV Pomme de terre n°01 du 19/03/2026](#)

Effectuez un bon buttage

Favorisez les rotations culturales

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur.

Ils sont consultables à l'adresse : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Résistance :



Le groupe « mildiou/fluazinam » et le groupe « mildiou /mandipropamide et CAA » sont exposés à un risque de résistance. Pour plus d'informations, consultez le site du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRAE qui centralise de nombreux outils et informations sur les résistances et qui recense les notes des résistances : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

* ALTERNARIOSE



Observation :

Des symptômes d'alternariose sont observés sur plusieurs plantes dans une parcelle du Nord Manche.

Éléments de biologie :

L'Alternariose est provoquée par les champignons *Alternaria solani* et /ou *Alternaria alternata*.

La maladie provoque surtout des dégâts en climat continental, chaud et sec, mais est accentuée en culture irriguée.

L'Alternariose est favorisée par la sénescence des plantes et des conditions climatiques bien précises :

- Température élevée (20-25°C) et rosée pendant la nuit pour permettre l'infection,
- Alternance de périodes humides et ensoleillées pour la formation des conidies et la sporulation.

La dispersion des spores est assurée par le vent et les éclaboussures de pluie.

L'Alternariose est une maladie de faiblesse (particulièrement vrai pour *A. alternata*, qui se développe surtout sur les feuilles déjà atteintes par *A. solani*, ou sur des feuilles « faibles »). Elle se développe d'abord sur les feuilles et les plantes les plus faibles : vieilles feuilles (bas de tiges) ou abîmées (vent, grêle), plantes en manque d'eau, de lumière et/ou d'éléments nutritifs, particulièrement l'azote, le manganèse, le magnésium et le soufre.

Evolution du risque :

L'instabilité actuelle de la météo peut avoir causé des symptômes d'alternariose en parcelle notamment pour les variétés les plus précoces. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie:

Apportez une fertilisation et une irrigation équilibrées afin d'éviter tout stress accélérant la sénescence des plantes.

Limitez l'inoculum primaire en détruisant les résidus de culture infectés et les adventices.

Utilisez des variétés peu sensibles.

Récolter dès que les tubercules sont suffisamment matures et limiter les blessures à la récolte et lors du conditionnement pour éviter la pourriture des tubercules.

* **RHIZOCTONE****Observation :**

Cette semaine 2 parcelles de Seine-Maritime et 1 parcelle du Calvados sont touchées par le Rhizoctone. Une parcelle a 1 ou 2 plants touchés et deux autres parcelles présentent des symptômes sur plusieurs plantes.



Tubercules aériens formés à l'aisselle des feuilles sur pomme de terre atteinte de Rhizoctone brun

**Éléments de biologie :**

Le rhizoctone brun de la pomme de terre est favorisé par un climat frais et humide après plantation ainsi que par tous les autres facteurs qui retardent la levée des plantes (et donc augmentent la période de sensibilité de la plante aux attaques sur les germes) : plantation profonde, précoce, en sol froid, plant non germé ou réchauffé.

Les rotations courtes sont un facteur essentiel aggravant les attaques, de même qu'un long délai entre le défanage et la récolte.

Evolution du risque :

Les averses, l'irrigation et l'humidité matinale favorisent le développement du rhizoctone. Les conditions météorologiques sont actuellement favorables. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :**Prophylaxie:**

Privilégier des rotations en cohérence avec le potentiel infectieux des sols et les autres espèces cultivées sur la parcelle.

Planter en sol réchauffé et bien préparé.

Utiliser des plants sains pour garantir une levée homogène et un risque faible de sclérotés sur les tubercules à la récolte.

Le défanage par arrachage des fanes peut limiter la formation de sclérotés : le délai défanage-récolte doit être le plus court possible.

Ravageurs

* PUCERONS

Risque puceron



Observation :

	NB PUCERONS/FOLIOLE	% FOLIOLES PORTEUSES
CALVADOS	/	/
MANCHE	1 à 3 (1 parcelle)	1 à 10 % (1 parcelle)
SEINE-MARITIME	1 à 3 (2 parcelles)	1 à 10 % (2 parcelles)
EURE	1 à 3 (1 parcelle)	1 à 10 % (1 parcelle)

Les pucerons se font également discrets cette semaine. Ils sont présents dans 1 parcelle de la Manche, 2 parcelles de Seine-Maritime et 1 parcelle de l'Eure. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint. En parallèle, les auxiliaires sont bien présents en parcelle (cf. paragraphe des auxiliaires).



Puceron ailé (Chambre d'agriculture Normandie)

Seuil de nuisibilité :

Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir une des folioles latérales. Le seuil est de 20 folioles porteuses de pucerons sur 40 folioles observées soit 50% des folioles porteuses de pucerons ou 5 à 10 pucerons par feuille.



Folioles

Evolution du risque :

Le risque est actuellement faible avec les conditions météorologiques actuelles. Les températures freinent leur développement. Les températures plus chaudes annoncées pour le week-end pourraient être plus favorables. Surveillez l'arrivée et l'installation de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Observez vos parcelles, les pucerons peuvent transmettre des virus notamment aux variétés sensibles.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur.

Ils sont consultables à l'adresse : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

* DORYPHORES

Risque doryphore



Observation :

Les doryphores sont présents dans 12 parcelles du réseau. Quelques adultes sont observés dans 7 parcelles (5 en Seine-Maritime et 2 dans le Calvados). Un foyer (larves et/ou adultes) est observé dans 5 parcelles (2 en Calvados, 1 dans l'Eure, 1 en Manche et 1 en Seine-Maritime). Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.



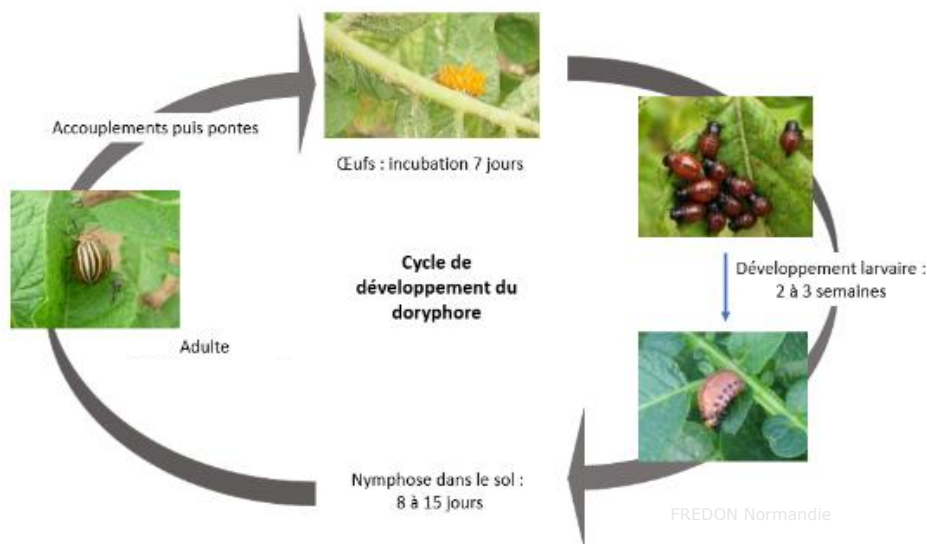
Larves de doryphore (Ferme de l'Odon)

Seuil de nuisibilité :

Il est atteint lorsque 2 foyers pour 1000 m² en bordure de parcelle sont observés (1 foyer = 2 à 3 plantes avec au moins 20 larves au total).

Éléments de biologie :

Le doryphore est un petit coléoptère dont l'adulte a une longueur de 10 à 12 mm. Les adultes hivernent dans le sol (20 à 30 mm de profondeur) et remontent à la fin du printemps, lorsque la température du sol atteint environ 10°C, pour consommer les premières pousses de pomme de terre. Ils peuvent consommer la totalité du feuillage.



L'ensemble des stades peut être présent en même temps sur une parcelle du fait d'une sortie d'hivernation échelonnée et de la durée de vie d'un mois pour un adulte. Une femelle peut pondre jusqu'à 400 œufs. Les œufs peuvent éclore lorsque la température ambiante est supérieure à 12°C.

ATTENTION à ne pas confondre une puppe de coccinelle avec des larves de doryphore :

La puppe de coccinelle (le stade intermédiaire entre la larve et l'adulte) est orange et immobile, fixée sur la feuille.

Les pupes de coccinelle sont **immobiles**.



Les larves de doryphore sont **mobiles**, orangées avec des ponctuations latérales noires.



Evolution du risque :

Les larves commencent à être observées. Même si l'instabilité météorologique peut freiner leur développement, les températures restent relativement favorables. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Rotation de pomme de terre tous les 4 ans pour éliminer les adultes hivernant dans le sol.

Élimination des repousses et des tas de déchets, où les premiers doryphores se concentrent et s'alimentent.

Absence de travail du sol en été pour entraver, par le maintien d'une terre dure, la pénétration dans le sol des larves.

Plantation précoce pour limiter l'infestation car le feuillage plus âgé au moment des attaques sera moins appétant.

* **CICADELLES**

Observation :

Des piqûres foliaires de cicadelles sont observées dans une parcelle du Calvados.

Evolution du risque :

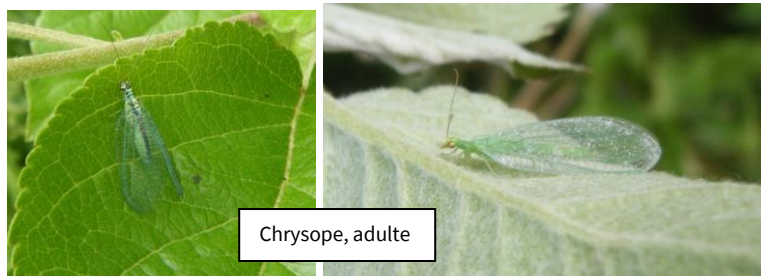
Les dégâts directs de ces insectes sont peu importants en culture de pomme de terre de consommation. Cependant, les cicadelles peuvent jouer un rôle dans la transmission de virus ou de phytoplasmes comme le stolbur. Plus d'informations sur le site Ephytia : [https://ephytia.inra.fr/fr/C/21007/Pomme-de-terre-Cicadelles#:~:text=Les%20d%C3%A9g%C3%A2ts%20de%20cicadelles%20sont,des%20piq%C3%BBres%20\(figure%202\)](https://ephytia.inra.fr/fr/C/21007/Pomme-de-terre-Cicadelles#:~:text=Les%20d%C3%A9g%C3%A2ts%20de%20cicadelles%20sont,des%20piq%C3%BBres%20(figure%202))

Auxiliaires

* CHRYSOPES

Observation :

Les chrysopes ne sont pas observées dans les parcelles du réseau.

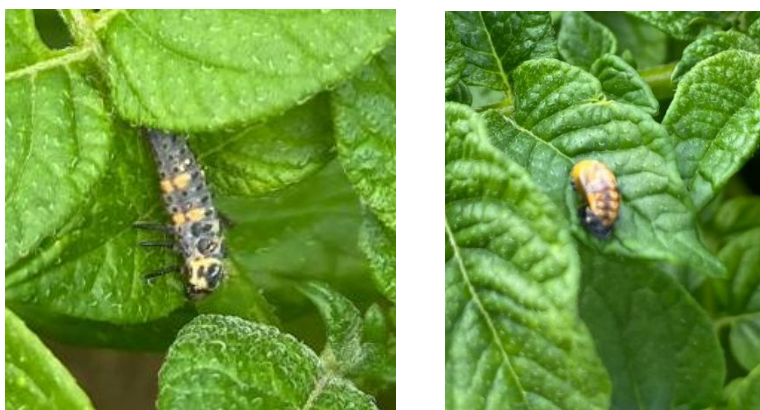


Chrysope, adulte

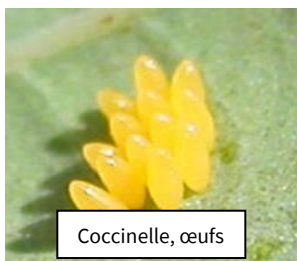
* COCCINELLES

Observation :

Les coccinelles adultes sont observées sur l'ensemble des secteurs dans 15 parcelles sur 26 parcelles observées. Quelques larves sont également observées notamment dans une parcelle du Calvados.



Larve et Pupa de coccinelle (Ferme de l'Odon)



Coccinelle, œufs



Coccinelle à 7 points, larve



Coccinelle à 7 points, pupa



Coccinelle à 7 points, adulte

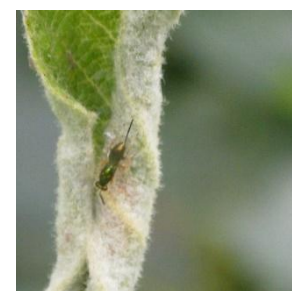
* HYMENOPTERES

Observation :

Les hyménoptères sont observés dans 3 parcelles de Seine-Maritime.

Éléments de biologie :

Les hyménoptères comprennent, par exemple, les abeilles, les fourmis, les guêpes et les parasitoïdes. Les hyménoptères parasitoïdes font partie des auxiliaires les plus efficaces. Les micro-hyménoptères mesurent de 0.6 à 3.5 mm selon les familles. Ils sont spécialisés dans le parasitisme des tout petits insectes, notamment les pucerons. Une femelle peut pondre jusqu'à 500 œufs. Ces auxiliaires insèrent leurs œufs dans des pucerons afin que leurs larves s'y développent.



Hyménoptères adultes

* SYRPHE

Observation :

Les syrphes adultes sont observés dans 3 parcelles du Calvados et une parcelle de l'Eure.

Éléments de biologie :

Les adultes et les larves de cette petite mouche mesurent entre 10 et 20 mm. L'adulte du syrphe a un abdomen souvent noir avec de larges rayures jaunes les faisant ressembler à de petites guêpes. Les œufs sont allongés, blancs et disposés individuellement au plus près des foyers de pucerons. Ils mesurent environ 1 mm de long. Les larves de syrphe peuvent avoir des couleurs très diverses. Ce sont de petits asticots dépourvus de pattes et de tête distincte. Les femelles sont à la recherche de foyers de pucerons pour pondre jusqu'à 1000 œufs à proximité.

Les larves peuvent se nourrir de 400 à 700 pucerons, toute espèce et tout stade confondus, en une dizaine de jours. Les adultes ne sont pas prédateurs, ils se nourrissent de nectar, de pollen et ainsi contribuent à la pollinisation.

Pour en savoir plus, cliquez sur l'image et le lien ci-contre : [Syrphes : biologie et éléments de reconnaissances de ces auxiliaires | ARVALIS](#)

Episyrphus balteatus

Classé : Insecte
Ordre : Diptère
Sous-ordre : Brachycère
Famille : Syrphidae

Le syrphe balteatus, *Episyrphus balteatus* est un diptère de la famille des syrphidés. C'est un insecte qui mesure de 10 à 20 mm de long. Les adultes ont un abdomen noir avec de larges rayures jaunes. Les larves sont de couleur verte ou brune et ont une tête distincte. Elles se nourrissent de pucerons.

Caractéristiques distinctives

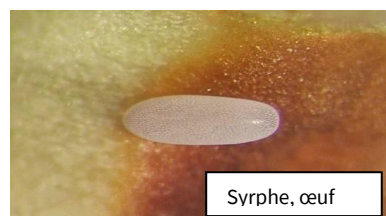
Le corps est allongé et fin. Les pattes sont courtes et les ailes sont transparentes. Les yeux sont grands et brillants. Les antennes sont courtes et se terminent par trois segments.

Station Rhône-Alpes
Légumes
100, Chemin de la Ferrière
47120, BOURG
Tél. : 05 49 17 17 17
Site internet : www.stationrhonealpes.fr
Mail : station.rhonealpes@stationrhonealpes.fr

ÉCOPHYTO
UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN AGRICULTURE ET PÊCHERIE
UMRI 1213
UMRI 1213



Syrphe, adulte



Syrphe, œuf



Syrphe, pupa



Syrphe, larve

Adventices

Observation :

	Manche	Calvados	Seine-Maritime	Eure
Liseron		1 parcelle	2 parcelles	
Matricaire		1 parcelle		
Ray-grass		2 parcelles	1 parcelle	1 parcelle
Vulpin				1 parcelle
Séneçon		1 parcelle		
Chardon		2 parcelles	3 parcelles	
Chénopode		2 parcelles		
Repousses de Pomme de terre			1 parcelle	



Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages. Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Résistance aux produits phytosanitaires

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du **réseau R4P** (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Informations supplémentaires

→ Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais



On rentre dans la période d'observations la plus propice (de juin à septembre) de *Popillia japonica*, un scarabée japonais. Il est, depuis plusieurs années, présent en Italie et en Suisse. En effet, l'année dernière au mois de juillet, un foyer a été trouvé à Bâle en Suisse ce qui a conduit à la création d'une zone délimitée impliquant les autorités compétentes françaises, allemandes et suisses pour renforcer les mesures de surveillance et de prévention. Les 1er et 2 juillet 2025, deux scarabées japonais ont été retrouvés pour la première fois en France dans des pièges, l'un disposé à la gare de Mulhouse, l'autre sur l'aire d'autoroute du Haut-Koenigsbourg, à Orschwiller. Trois autres interceptions ont eu lieu au cours de l'été 2025 en Alsace. Il s'agit d'une interception de ces insectes en mode auto-stoppeur. Ainsi, sa présence aux abords de notre frontière française montre une forte probabilité qu'il entre en France. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux.

On le distingue de nos hannetons par ses petites soies blanches au pourtour de son abdomen. Son cycle de vie consiste à pondre ses œufs dans un terrier, ses larves se nourrissent des racines. Puis, à la nymphose, l'adulte se nourrit des tissus végétaux entre les nervures foliaires.

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) rappelle que la détection précoce est déterminante pour maximiser les chances d'éradication et prévenir l'établissement de ce ravageur considéré comme un Organisme de Quarantaine Prioritaire, et qui est susceptible de menacer plus de 400 espèces végétales sur notre territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une fiche descriptive de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) : [https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique POPIJA Popillia japonica.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf)

Mais aussi : [l'avis et le rapport de l'Agence sur l'évaluation du risque simplifiée \(ERS\) lié à Popillia japonica, le scarabée japonais, pour la France métropolitaine.](https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france), <https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france> et https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/afficheb-scarabeejaponica_vf.pdf

Et la note nationale BSV (ci-jointe) : <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-scarabee-japonais-popillia-japonicas-a4244.html>

Les notes nationales BIODIVERSITE





Note nationale BSV



Scarabée japonais

Popillia japonica



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).
 Classe : Insectes – Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés.
 Genre : *Popillia* - Espèce : *japonica* - Code OEPP: [POPIJA].
 Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



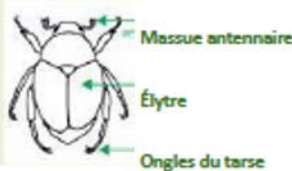
Filières végétales concernées

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs.

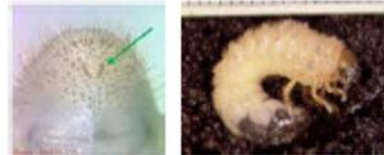
Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, à pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

Carte d'identité

- *P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres
- *P. japonica* est un Rutelidae : la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarse postérieurs sont inégaux



Larve de type melonothoïde.



Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Biologie

Adultes : 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, d'environ 10 mm de long et 6 mm de large.

Œuf : 1,5 mm, de forme ovale et de couleur blanche, 40 à 60 œufs par ponte.

Larve : 3 stades larvaires. 13 à 16 mm à maturité. La tête est brun-orangé avec de fortes mandibules (type broyeur) de couleur foncée. Le corps, en forme de "C", est translucide ou blanc crème (les jeunes larves sont translucides, tandis que les larves matures sont plus blanches). L'accumulation de matières fécales dans la portion postérieure de l'intestin peut donner un aspect grisâtre ou noir à l'extrémité de l'abdomen. Les rangées d'épines présentes sur la section

ventrale du dernier segment abdominal (raster) sont disposées en "V".

Pupe : de même taille que l'adulte. Les pattes, les antennes et les ailes sont repliées près du corps. D'abord de couleur crème, elle prend graduellement une teinte vert métallique.

Cycle de développement : les œufs sont pondus dans les pâtures, pelouses et gazons. Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol. Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à

l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

Statut réglementaire

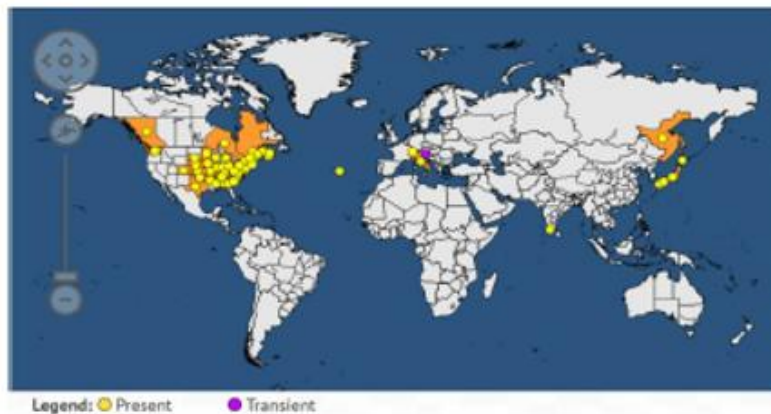
Popillia japonica est classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires dans la réglementation européenne en santé des végétaux (Règlement [UE] 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne et la Suisse.

Le transport, la détention, la multiplication et la dissémination de scarabées japonais vivants sont interdits dans l'Union européenne.

Distribution géographique

Originaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie (uniquement des îles Kouriles), *P. japonica* a d'abord été découvert aux USA, dans le New Jersey, en 1916. Il est probablement entré aux États-Unis au stade larvaire avec des bulbes d'iris. Ce ravageur réglementé de quarantaine a été trouvé sur l'île Terceira, aux Açores, au Portugal dans les années 1980. Sa capacité d'adaptation à de nouveaux biotopes et sa dynamique de population ont favorisé son établissement sur cette île et, par la suite, sur trois autres îles açoriennes.

P. japonica a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Son éradication en Italie et en Suisse n'est aujourd'hui plus possible. Cependant, les autorités phytosanitaires de ces pays ont mis en œuvre des mesures d'assainissement dans les zones tampon et le contrôle des mouvements de végétaux à partir des zones délimitées.



Analyse de risque

La menace de l'émergence et du développement de cet insecte ravageur en France est grande, du fait de la proximité géographique des foyers détectés en Europe (Italie, Suisse) et d'interceptions (Allemagne), mais aussi de sa forte polyphagie et son importante mobilité (comportement « d'autostoppeur » via les moyens de transport).









Selon Christine Tayeh, coordinatrice scientifique au sein de l'unité Expertise sur les risques biologiques à l'ANSES :
"Rien ne s'oppose à son établissement en France. C'est un insecte qui se déplace facilement, les conditions de température et de précipitation lui sont favorables et, comme il peut consommer de nombreuses espèces de plantes présentes sur le territoire français, il n'aura pas de difficulté à trouver des sources de nourriture."



Carte interactive des zones les plus favorables en Europe à l'installation du scarabée japonais – © INRAE

Confusions possibles

D'autres espèces de scarabées, de hannetons et de cétoines européens, ressemblent au scarabée japonais et peuvent causer des dégâts similaires. Avec son corps sombre à l'aspect métallique, *P. japonica* rappelle le hanneton des jardins, le hanneton bronzé ou encore la cétoine dorée, très répandus dans nos contrées.

			
<p><u>Popillia japonica</u> Hanneton japonais Thorax vert, doré, brillant Pattes fortes, Frange de poils dorés aux derniers segments de l'abdomen, élytres plus larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>	<p><u>Phyllopertha horticola</u> Hanneton des jardins, Hanneton horticole Thorax vert, sombre, mat Pattes plus grêles, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>	<p><u>Anisoplia tempesta</u> Hanneton du blé Excroissance ronde caractéristique sur la tête en forme de nez, élytres mates et peu brillants.</p>	<p><u>Anisoplia remota</u> Anisoplie du Languedoc Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>
			
<p><u>Anisoplia villosa</u> Rutelle velue Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>	<p><u>Anomala dubia</u> Rutelle verte, hanneton bronzé Élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière, absence de poils blancs.</p>	<p><u>Cetonia aurata</u> Cétoine dorée Beaucoup plus grand, taille supérieure à 14 mm, taches blanches.</p>	<p><u>Tropinota squalida</u> Cétoine hérissée Longs poils, élytres noirs avec des taches blanches.</p>

Plantes hôtes majeures dans l'Union européenne

Végétaux cultivés prisés des scarabées adultes : abricotier (*Prunus armeniaca*), cerisier (*Prunus avium*), glycine (*Wisteria*), haricot (*Phaseolus vulgaris*), maïs (*Zea mays*), noisetier (*Corylus avellana*), pêcher (*Prunus persica*), pommier (*Malus domestica*), prunellier (*Prunus spinosa*), prunier (*Prunus domestica*), rosier (*Rosa*), soja (*Glycine max*), vigne (*Vitis vinifera*).

Flore sauvage appréciée des scarabées adultes : plusieurs, dont *Fallopia japonica*, *Oenothera*, *Urtica*.

Plantes hôtes des larves : Poacées ex-graminées (*Agrostis*, *Axonopus*, *Bouteloua*, *Calamagrostis*, *Cynodon*, *Dactylis*, *Deschampsia*, *Eremochloa*, *Festuca*, *Koeleria*, *Lolium*, *Paspalum*, *Pennisetum*, *Phalaris*, *Phleum*, *Poa*, *Zoysia*...).

Symptômes

La visibilité des symptômes s'étend de la reprise d'activité des larves âgées au printemps (mi-mars) à celle des larves d'automne (mi-novembre), le stade adulte principalement estival étant optimal pour l'observation.

L'un des premiers signes d'infestation dans la strate herbacée est la présence de taches brunes qui se développent au niveau des racines mortes. Les dégâts larvaires sont généralement perceptibles assez tard, quand le gazon a subi des dommages significatifs (NB : dans les gazons sportifs fertilisés et irrigués, il faut parfois jusqu'à 600 larves/m² pour commencer à voir des symptômes). Sur les fruitiers et les plantes potagères, les feuilles dévorées sont caractéristiques, car les nervures principales et secondaires ne sont pas touchées.

Les adultes grégaires sont visibles à la fin du printemps et en été. Leurs dégâts alimentaires sont assez facilement détectables lorsque le niveau de population est important. Dans ce cas, les feuilles sont décapées, le limbe rongé, affichant un aspect de dentelle. Mais souvent, la nervure principale reste intacte. Les feuilles très atteintes brunissent et tombent sur le sol ou restent attachées aux rameaux. Les adultes ont pour habitude de commencer à se nourrir du feuillage à partir du sommet de la plante hôte. Les larves terricoles rongent les petites racines au détriment de la vigueur végétative de certaines espèces végétales (graminées à gazons ou prairies, plantes légumières...). Les végétaux infestés se décolorent et flétrissent. Les touffes d'herbe jaunissent, puis brunissent sous forme de plaques qui s'élargissent progressivement (foyers). Les infestations les plus graves entraînent le dépérissement des plantes.



Depuis 2023, le Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation a mis en place un plan de communication actif face à la menace du scarabée japonais.

Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazons ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.

<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger>

Ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

Surveillez vos végétaux

Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger

Surveillance

On effectue les inspections visuelles des scarabées adultes durant la période de vol (entre mi-mai et mi-septembre), en privilégiant les zones les plus propices à son émergence (surfaces herbagères, gazons tondus et irrigués, vignobles, cultures fruitières, jardins de particuliers, espaces verts paysagers), en ciblant les plantes hôtes majeures.

L'autre méthode de surveillance est le piégeage. Le modèle le plus utilisé est un piège à entonnoir doté d'ailettes. Il associe des phéromones (médiateurs chimiques) à un attractif alimentaire (composés floraux).

Prévention

Du fait de son comportement « d'auto-stoppeur », *P. japonica* est facilement disséminé par les activités humaines. L'adulte peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains...). Les larves peuvent, être transportées par la terre ou le substrat entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture. Il est donc interdit de transporter de la terre, du terreau, du compost et du matériel végétal provenant d'une zone reconnue infestée (Italie, Suisse).

Que faire en cas de découverte ?

À ce jour, *P. japonica* n'est pas présent sur le territoire français.

Toutefois, son développement en Italie et la découverte de nouveaux foyers en Suisse à proximité de la frontière française appellent à la

plus grande vigilance. L'observation régulière des végétaux sensibles dans les zones à risque est utile pour permettre la détection précoce du ravageur, afin d'optimiser les chances d'éradiquer un éventuel foyer.



Les adultes peuvent être facilement détectés à l'œil nu et capturés à la main. Si l'on reconnaît cet insecte ou si l'on a un doute sur son identification, il faut le capturer, le tuer au congélateur ou en l'immergeant dans de l'alcool à 70°, puis s'adresser rapidement aux services en charge de la protection des végétaux au sein du service régional de l'alimentation direction régionale de l'alimentation de la direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée, et en joignant des photos si possible.

Pour en savoir plus

<https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes>

Réalisation de la fiche : DGAL-SDSPV (Jérôme Jullien, Franck Nicolas), comité de relecture (Bureau de la Santé des Végétaux).

Sources bibliographiques et iconographiques : CABI, OEPP, CREA, ANSES-LSV, DGAL-SDSPV.

Edition : septembre 2024